

Les Agros d'Ile de France visitent la plus grande plateforme de tri postal d'Europe Wissous, vendredi 16 mai 2014



En général

37 participants comprenant 28 diplômés d'Ile de France avec famille et amis se sont retrouvés vendredi 16 mai 2014 après-midi pour visiter la PIC (Plateforme Industrielle Courrier) de la Poste à Wissous en bordure des pistes d'Orly.

Ouvert en 2007, ce bâtiment d'une superficie de 40 000 m² a été conçu en fonction de cette proximité d'Orly (insonorisation très poussée, isolation thermique et phonique). Il a été malheureusement impossible d'utiliser son imposante toiture pour y installer des panneaux photovoltaïques, à la demande des pilotes qui craignaient les risques d'éblouissement.

Au cœur du fonctionnement de la Poste

La PIC de Wissous traite l'ensemble du courrier du département de l'Essonne, de la moitié sud de Paris et d'une partie des Hauts de Seine et du Val de Marne.

Centre de ce type le plus important d'Europe, plus de 7 millions de plis y transitent chaque jour.

Certaines lignes traitent jusqu'à 5 000 plis à l'heure (1,5 par seconde).

Elle comprend la ligne de tri automatisée la plus importante du monde (tri par rue et n°).

900 agents s'y relaient 24h/24 du dimanche soir au samedi soir.



La plateforme traite aussi bien les "entrées" (courrier en vrac, toutes destinations, collecté sur tout le secteur) que les "sorties"

- soit le courrier trié par bureau de poste et par tournée de chaque facteur représentant un "public" de 1,3 million de destinataires ;
- soit le courrier destiné à d'autres centres ou à destination de l'Outre-mer ou de l'étranger.

Cette visite passionnante a été l'occasion de découvrir comment sont gérées les différentes catégories de courrier, en ligne distinctes et selon les horaires, selon la taille, le tarif d'affranchissement, la destination et les relations avec les autres centres similaires de France.

Ce fut aussi une occasion de découvrir comment aujourd'hui la Poste transporte l'intégralité du courrier en caisses plastique standardisées (adieu les bons vieux « sacs postaux »). Cette évolution permet de mécaniser une très grande partie de la manutention du courrier, mais aussi d'éviter la détérioration des plis, afin de permettre leur passage en chaînes de tri sans risque de « bourrage ».

Nous avons découverts les traitements successifs du courrier :

– A la réception :

- Tri par taille (distinction entre petits formats (A5 et moins) et « grands formats » (supérieur à A5), plis épais, plis hors formats...
- Puis « redressage mécanisé » du courrier pour que tous les plis se retrouvent avec adresse visible en bas à droite (8 possibilité de position au départ)
- Enfin reconnaissance électronique de l'adresse et impression d'un code-barres incluant numéro, nom de la voie, commune de distribution.
- Plus de 80% des adresses sont reconnues au premier passage, les envois à adresses non reconnue sont dirigés vers des lignes à reconnaissance de caractères plus poussée (mais débit plus faible).
- En final moins de 5% des adresses ne sont pas reconnues et font l'objet d'un traitement manuel (adresse mal placée, incomplète, fausse ou illisible informatiquement). L'opérateur a sur écran le scan du pli, c'est à lui ensuite de déterminer l'adresse correcte. Le pli repart alors dans le circuit « expédition ». Si la destination du pli ne peut être déterminée, celui-ci part au centre spécialisé de Libourne.
- Chaque courrier est scanné individuellement lors de ces opérations et gardé en mémoire 2 semaines.
- Puis tri selon l'affranchissement (Prioritaire, lettre vert, écopli), reconnaissance possible de plusieurs centaines de types d'affranchissement (timbres anciens...) pour contrôle et séparation en lignes de traitement spécifiques.

– Viennent ensuite les opérations liées à la distribution :



- Tout le courrier qui relève d'autres centres de distribution est réparti pour expédition par camion, train ou avion, regroupé selon les centres destinataires qui sont avertis en temps réel du nombre de plis qu'ils vont recevoir, afin d'anticiper la charge en machines et personnel.
- Le courrier distribué par la PIC ou des centres relais de son secteur est rangé par caisses organisées selon la tournée du facteur (par communes, rues et n° en distinguant n° pairs et impairs. Chaque caisse est identifiée individuellement par un code barre permettant de la diriger de façon automatisée vers son poste de départ.
- Les envois en nombre (publipostages, catalogues) font l'objet d'un stockage temporaire (limité contractuellement dans le temps avec le client) permettant d'amortir les à-coups de charge. De nouvelles lignes permettent aujourd'hui de traiter des envois de brochures ou catalogues déjà adressés par l'expéditeur et ne nécessitant plus la mise sous film plastique.



Les engagements de la Poste

La Poste est tenue de distribuer en moins de 24 heures au moins 87% des plis prioritaires, le contrôle est fait par un organisme extérieur qui glisse périodiquement dans le courrier des plis comprenant une puce RFID qui est détectée à l'entrée et à la sortie de chaque centre de traitement du courrier. Wissous a en moyenne 93%.

Les lettres vertes ont un délai de distribution de 48h. Elles voyagent de façon la plus écologique possible (pas d'avion en France métropolitaine, si possible le train, le moins de camions possibles).

La visite a été précédée d'une présentation en salle. C'est également là qu'a eu lieu, en fin de visite, une séance de questions/réponses.

Ces deux séances ont largement dépassé l'horaire prévu, de très nombreuses questions ont été posées sur la stratégie de la Poste par rapport à l'ouverture à la concurrence, son évolution face à la concurrence d'Internet et au développement des échanges électroniques, l'évolution du rôle des facteurs, notamment en zone rurale.

Le mot du GRIF

La durée totale, prévue entre 2h et 2h1/2, a largement dépassé les 3 heures, il a fallu mettre fin aux séances de questions-réponses tant avant la visite proprement dite qu'à son issue.

La plupart des participants ont fait des commentaires très élogieux à son sujet.

Ne manquez pas de visiter l'album photos de cette visite (Photos La Poste, toute photographie étant interdite durant la visite)